

REGLEMENT INTERIEUR

Championnat Scolaire des collèges du Val de Marne 2026

Préambule

Le club d'échecs de Bonneuil sur Marne organise, sous l'égide du comité départemental du Val de Marne des échecs le « Championnat Scolaire des collèges du Val de Marne 2026 » le dimanche **01 février 2026** à l'espace Louise-Voëlckel, 8 Mai 1945, 94380 Bonneuil-sur-Marne.

Il est ouvert à tous les collégiens titulaires d'une licence A ou B scolarisé dans le Val de Marne.

Le présent règlement intérieur complète les dispositions prévues dans le règlement du Championnat IDF scolaire.

Article 1: Déroulement du tournoi

1a) Droits d'inscription : 2 €

1b) Nombre de rondes, Horaires, Cadences

Tournoi des collèges : 6 rondes de 15 minutes par joueur
Accueil des participants le 1^{er} février 2026 entre 13h00 et 13h45
ronde 1 : 14h00
Remise des prix vers 18h30

Tout joueur ne se présentant pas 15 mn avant le début de la 1^{ere} ronde sera automatiquement apparié pour la ronde 2 avec 0 point.

Ces horaires sont donnés à titre indicatif. L'organisateur se réserve le droit d'avancer ou de retarder une ronde selon l'évolution du tournoi.

1c) règles du jeu

Les règles appliquées sont celles de la Fide, et celle de l'article A5 de l'annexe A pour les parties rapides. En particulier :

- 1) La notation n'est pas obligatoire.
- 2) Les parties sont prises en compte pour le calcul du classement rapide fédéral.
- 3) Les téléphones portables doivent être maintenus en position éteinte. Pour toute sonnerie, la partie est déclarée perdue.

Le 3^{eme} coup illégal du même joueur au cours de la même partie entraîne la perte de cette partie.

Article 2: Appariements, Classement, Prix...

2a) Appariements

Les appariements sont effectués au système suisse intégral (C.04 Fide Handbook, sans aucune protection) assistés par ordinateur (Papi). Les joueurs n'ayant pas de classement recevront un Rapide estimé en fonction de leurs catégories d'âges

2b) Classement

Le classement s'effectue en fonction du nombre de points de parties.

En cas d'ex aequo, le départage s'effectue selon les systèmes suivants (dans l'ordre) :

Buchholz Tronqué, Buchholz. Puis le Cumulatif.

En accord avec l'article C07-16.6, le calcul des départages sera calculé par le logiciel PAPI, suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023

2c) Forfaits

Un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir, ne sera pas apparié la ronde suivante. Deux forfaits, consécutifs ou non entraînent l'exclusion du tournoi. Tout forfait et tout abandon du tournoi non justifié, sera automatiquement signalé à la Direction Nationale d'Arbitrage de la FFE.

2d) Prix

Les prix sont décernés après le classement général du tournoi

- Aux 3 premiers au classement individuel
- Au premier du classement par niveau scolaire (non cumulatif)
- Aux 3 premiers établissements. Le classement par établissement est établi d'après le total des points des 8 meilleurs participants ou participantes d'un même collège dont au moins les 2 premières filles et les deux premiers garçons..

Article 3: Spectateurs

Les spectateurs doivent rester à l'écart des tables de jeu. Sont considérés comme spectateurs : les parents, les accompagnateurs, les entraîneurs et les joueurs ayant terminé leur partie.

Par ailleurs, il est interdit de manger ou de boire en dehors de la zone réservée à la buvette.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de la salle.

Tous les représentants légaux des joueurs, ainsi que les spectateurs, acceptent qu'eux-mêmes ou les joueurs soient pris en photo lors de cette compétition, et que ces photos soient diffusées sur le site internet de l'organisateur, ainsi que sur les sites de la ligue Ile de France, du comité départemental et de la FFE.

Article 4: Arbitrage

Arbitre Principal : Hélène GELIN (AFO2)

Arbitre Adjoint : Cassande BASSING

Article 5: Conclusion

La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

L'ARBITRE PRINCIPAL

Hélène GELIN



L'ORGANISATEUR

Le Pion de Bonneuil